



Appel à Projets :

Ouverture de la Saison 2025 - 2026 de La Case à Chocs

*La Case à Chocs invite artistes, compagnies, collectifs et créateur·ice·xs de tous horizons à proposer un projet **original, immersif et captivant** pour l'ouverture de sa saison 2025-2026. À l'image d'Échos du Chaos (qui avait occupé les lieux en septembre 2023) notre salle de concert se réinvente pour accueillir une expérience artistique et sonore comme coup d'envoi de la saison.*

Objectif de l'Appel à Projets :

Nous recherchons une création immersive qui saura mettre en valeur l'espace de la Case à Chocs en un lieu d'expériences sensorielles et émotionnelles. Que vous soyez scénographe, performeur·euse·xs, artiste sonore ou multidisciplinaire, nous attendons des propositions qui plongent le public dans des univers uniques de manière innovante, surprenante ou audacieuse. Nous souhaitons une création qui touche au sensible et invite les visiteur·ice·sx à ressentir, à interagir et à se laisser emporter par un voyage artistique.

Critères de sélection :

- **Immersion** : Le projet doit permettre une immersion, en invitant le public à vivre l'expérience de manière active et personnelle.
- **Originalité et impact** : Nous valoriserons les approches nouvelles et créatives, qui s'affranchissent des formats habituels et ouvrent des perspectives inattendues.
- **Pertinence pour l'espace** : La création doit tirer parti des spécificités architecturales de la Case à Chocs (anciens espaces de la Brasserie Müller, couloirs, escaliers...).
- **Faisabilité technique** : La proposition doit être réalisable en tenant compte des contraintes techniques et logistiques d'une salle de concert.
- **Sécurité et accessibilité** : L'expérience doit être pensée pour garantir la sécurité et le confort de tous les participants.
- **Temporalité** : Le projet devrait avoir une durée d'environ 5 à 10 jours (nombre de représentation à définir).



Calendrier

Phase 1

- Date limite de soumission des candidatures pour la Phase 1 : 15 janvier 2025
- Annonce des projets retenus pour la Phase 2 : Fin janvier 2025

Phase 2

- Dépose du dossier complet : fin février 2025
- Annonce du lauréat : 15 mars 2025

Phase 1 de la candidature :

Votre candidature doit tenir sur 1 page (possible de fournir des annexe).

1. **Concept** : Une présentation concise de l'idée, du concept et de l'univers artistique proposé.
2. **Utilisation du lieu** : Une description de l'utilisation prévue des espaces
3. **Temporalité** : Une estimation de la durée du projet et des grandes étapes
4. **Budget estimatif** : Une estimation des coûts globaux

Soutien offert par la Case à Chocs :

- **Accès exclusif aux espaces** : Utilisation complète de la Case à Chocs (salle, coulisses, couloirs, etc.).
- **Appui technique** : Une équipe technique pour soutenir la logistique et la mise en œuvre du projet.
- **Promotion et visibilité** : Communication sur nos réseaux et auprès de notre public.
- **Soutien financier** : Une enveloppe budgétaire pour aider à la réalisation du projet.

Conditions de participation

- Les candidatures retenues pour la Phase 1 seront invitées à soumettre un dossier détaillé dans le cadre de la Phase 2 (appel à projets complet et détaillé).
- Les projets doivent être prêts pour l'ouverture de la saison, durant le mois septembre 2025 (dates précises à confirmer).
- Modalités de soumission
- Envoyez votre proposition (doit tenir sur une page) avant le 15 janvier 2025 à l'adresse suivante : programmation@case-a-chocs.ch

Pour toute question, contactez-nous à cette même adresse.

Nous avons hâte de découvrir vos premières idées audacieuses pour cette nouvelle saison !